



B. P. 904, Danford Lake (Québec) J0X 1P0  
www.danfordlakevillage.qc.ca

M. Marc Dubreuil,  
Directeur régional  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
98, rue Lois  
Gatineau (Québec) J8Y 3R7

Le 15 juillet 2005

Monsieur le Directeur,

Au nom du Conseil d'administration et des 525 membres de l'Association du mont O'Brien, je vous demande respectueusement de bien vouloir accorder le statut de réserve de biodiversité à la région du mont O'Brien dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées

D'une superficie de 60 km<sup>2</sup>, la région du mont O'Brien se compose de terres du Domaine de l'État presque entièrement sauvages qui se trouvent à 5 km du village de Danford Lake, municipalité d'Alley-et-Cawood, dans la M.R.C. de Pontiac (Région de l'Outaouais).

L'Association aimerait également voir accorder le statut d'aire protégée à une zone de terres publiques de même superficie qui entoure la rivière Picanoc dans la partie nord de la municipalité d'Alley-et-Cawood. De magnifiques peuplements de chêne rouge croissaient autrefois le long de cette rivière, qui était excellente pour la pêche et le canotage. Nos membres pensent que cette région devrait retrouver sa gloire d'antan et que le statut d'aire protégée pourrait y contribuer. Nous incluons par conséquent dans notre demande toutes les terres du Domaine de l'État qui sont marquées sur la carte ci-jointe (échelle 1/6050), mais notre requête vise en priorité les 60 km<sup>2</sup> de la région dite du mont O'Brien.

D'une grande beauté, la région du mont O'Brien même comprend plusieurs lacs, que surplombent les versants escarpés, rocheux et boisés, du mont O'Brien (altitude de 394 m) et de quelques collines de plus de 300 m. En contrebas coule, le long des côtés sud et est, la rivière Kazabazua à une altitude d'environ 180 m. Des marécages peuplés de castors occupent certaines parties des terres basses. Il s'agit d'une région forestière, dont 750 ha ont fait récemment l'objet de contrats de coupe (CAAF) en larges blocs. Une autre partie, exploitée partiellement dans les années 1950 à l'aide de chevaux par des bûcherons de la région, est en bonne voie de régénération, et l'on y trouve de nouveau du bouleau blanc, du peuplier et des essences dures sciaphytes. De vieux bosquets de pruche du Canada de haute taille sont dispersés dans la partie centrale du territoire. Au sommet de plusieurs collines, où la roche mère affleurante est couverte de lichens, la forêt, constituée de chêne rouge non commercial et d'amélanchier, est restée entièrement naturelle. Un autre secteur « central » de plus d'environ 50 ha porte une

forêt mûre encore vierge, futaie composée de bois durs de haute taille tels que l'érable à sucre, le tilleul d'Amérique, le chêne rouge et le bouleau jaune. Sur son sol, on trouve pêle-mêle des monticules et dépressions formés par les arbres déracinés (« galettes de chablis »), des troncs d'arbre en décomposition et des chicots de large diamètre creux ; un sous-étage herbacé typique de la haute futaie y croît. Plusieurs crêtes rocheuses et escarpées de la partie ouest de la région sont elles aussi demeurées intactes.

La région du mont O'Brien abrite un grand nombre d'espèces animales, y compris des herbivores et des prédateurs (loup des bois de l'Est, ours brun, orignal, cerf de Virginie et loutre dans les lacs du secteur ouest), dont la présente atteste d'un écosystème complet et viable. Les trappeurs de la région signalent aussi celle du lynx, de la marte et du pékan. De nombreuses espèces d'oiseau se reproduisent dans des habitats fort divers (marécages, anciennes zones de coupes, différents stades de la succession forestière, haute futaie) ; un aigle à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) a été signalé en vol au-dessus du lac Mark l'automne dernier. La complexité et la diversité des milieux sont naturellement aussi propices à la reproduction de petits animaux (grenouilles, salamandres, etc.) et de la microfaune. Le biologiste Raymond Saumure a étudié, il y a trois ans, une espèce de tortue de la région qui sera inscrite sur la liste des espèces vulnérables au Québec (nous joignons sa lettre en annexe).

Voici un bref historique de l'Association du mont O'Brien :

Au cours d'une réunion de planification du développement tenue en décembre 1999, il fut décidé de protéger la flore et la faune de la région du mont O'Brien. Le projet prévoyait la création d'un parc semi-naturel servant à protéger la biodiversité indigène tout en permettant des activités éducatives et en réinstituant des activités récréatives sans risque pour l'environnement. Partie intégrante de notre communauté rurale depuis des décennies, ce magnifique territoire servait à la population locale pour la coupe du bois (les grumes de pin et d'épinette étaient transportées par flottage sur la rivière Kazabazua jusqu'en 1947), pour le pâturage de chevaux et de bovins (dans les parties plates), la cueillette de baies sauvages, la pêche, le canotage, la natation et des pique-niques. Il s'agit donc bien d'une ressource naturelle accessible à tout le monde. (Voir aussi la rubrique historique sur le site Web [www.danfordlakevillage.qc.ca](http://www.danfordlakevillage.qc.ca)).

C'est peu dire que nous avons été atterrés d'apprendre, au printemps 2000, que cette région à laquelle nous sommes si attachés allait faire l'objet de coupes forestières dans le cadre du PQAQ 2000-2005 pour le secteur AC 71-04. En établissant un dialogue étroit avec le ministère des Ressources naturelles et les compagnies forestières bénéficiaires d'un CAAF, nous essayons, depuis, d'atténuer l'impact négatif de ces opérations de coupe sur l'environnement et sur l'esthétique de la région. Le MRNF s'est montré quelque peu réceptif à notre cause, mais les coupes n'en ont pas moins continué entre 2000 et 2005. Une portion significative de cet environnement naturel de 60 km<sup>2</sup> – il s'agit plus précisément d'une aire totale de 10 km<sup>2</sup> située surtout au nord du mont O'Brien et près de la rivière Kazabazua, à l'est et à l'ouest – a été altérée par des coupes à blanc pratiquées en blocs. De grandes parties des secteurs central et occidental ont cependant conservé leur état naturel, voire primitif.

L'Association du mont O'Brien a vu officiellement le jour en octobre 2000. Elle s'est donné pour double mandat de préserver le milieu naturel de la région du mont O'Brien en protégeant la richesse de sa faune et de sa flore et d'ouvrir l'accès à ce territoire de forêts, de collines, de lacs et de cours d'eau en offrant des activités éducatives et récréatives.

Depuis avril 2000, de nombreux bénévoles locaux travaillent d'arrache-pied avec la communauté d'Alleyne-et-Cawood et avec les associations de villégiateurs locales pour protéger et préserver cette région, qui, encore une fois, fait partie intégrante du village de Danford Lake depuis 125 ans. L'Association compte 525 membres (175 familles) qui sont soit des résidents permanents d'Alleyne-et-Cawood et des municipalités environnantes soit des propriétaires de chalets de la région. Nos bénévoles ont consacré des centaines d'heures à améliorer et entretenir le chemin d'accès à la région O'Brien, aménager et entretenir des sentiers de randonnée, dresser des cartes topographiques à l'aide de notre matériel SIG, rédiger et expédier des bulletins d'information, organiser des levées de fonds et assister à d'innombrables réunions. Le principal événement annuel est notre randonnée familiale de l'automne, qui, le plus souvent, consiste en l'ascension du mont O'Brien jusqu'aux points de vue offrant un magnifique panorama sur la région. Au printemps 2004, nous avons dédié une partie de ce sentier à la mémoire de Mary Haydon, membre fondateur de l'Association. Nos activités font souvent l'objet d'articles dans la presse locale et régionale. Le Conseil d'administration et les membres de l'Association ont travaillé très fort pour obtenir et conserver l'accès à la région du mont O'Brien, et ils se félicitent énormément d'avoir obtenu le soutien du maire de la municipalité d'Alleyne-et-Cawood, M. Joseph Squitti, et de son conseil municipal.

L'Association vient de lancer une initiative tout à fait unique qui vise la conservation du patrimoine. En recherchant de nouveaux sentiers de randonnée, nos bénévoles ont découvert que plusieurs vieux chemins forestiers aménagés avec soin et savoir-faire par des gens du village dans les années 1950 étaient encore en bon état. En plus de constituer des sentiers de randonnée attrayants, ces étroits chemins font donc véritablement partie du patrimoine culturel de notre petite communauté rurale. Si nous pouvons empêcher leur destruction par un bulldozer, ils pourront être utilisés par les générations à venir. Afin de les préserver, nous avons donc décidé d'en faire des sentiers de randonnée officiels en les enregistrant.

Le 5 octobre 2003, 25 membres et amis de l'Association ont tenu une réunion de planification communautaire en compagnie de deux représentants de la section Vallée de l'Outaouais de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP). Après avoir discuté des différents statuts juridiques pouvant être envisagés, ils ont opté à l'unanimité pour demander que le statut de réserve de biodiversité soit accordé à la région du mont O'Brien dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Leur choix a été entériné par nos membres réunis en assemblée générale annuelle en mars 2004. Aujourd'hui, le Conseil d'administration de l'Association du mont O'Brien réitère le désir de ses membres de voir accorder le statut de réserve de biodiversité à ces 60 km<sup>2</sup> du domaine de l'État. Selon la Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec, sanctionnée en décembre 2002, il semble qu'il soit possible d'accorder un niveau de protection plus élevé (réserve écologique) à certaines zones d'une réserve de biodiversité tout en autorisant la chasse dans d'autres zones pourvu que la densité de population du gibier soit suffisante. Nous croyons également comprendre que certains sentiers de randonnée pourraient être conservés, de la même façon que dans l'arrangement actuel.

Au nom des 175 familles qui forment notre Association et restent fermement attachées à son mandat (préserver la faune et la flore de la région du mont O'Brien), je vous remercie sincèrement de nous donner l'occasion de présenter une demande pour ce projet, qui nous tient tant à coeur.

Nous vous envoyons en annexe une carte du territoire du mont O'Brien (« Alleyn-and-Cawood Crown lots »), qui a été dressée à l'aide de notre système d'information géographique (SIG).

N'hésitez pas à entrer en relation avec moi pour de plus amples informations, que ce soit sur la région du mont O'Brien, sur notre association de bénévoles, sur notre travail associatif ou encore sur notre projet de parc naturel.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes très respectueuses salutations.

Pamela Miles  
Présidente, Association du mont O'Brien  
(613) 724-5959  
(613) 323-3071 (cellulaire)

P.J.

Copie :

Membres du Conseil d'administration de l'Association du mont O'Brien  
M<sup>me</sup> Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac, Assemblée nationale du Québec  
M. Thomas Mulcair, Directeur, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs  
M. Michael McCrank, Préfet, M.R.C. de Pontiac  
M. Joseph Squitti, maire, Municipalité d'Alleyn-et-Cawood  
M. Jean Langlois, Directeur général, Section Vallée de l'Outaouais, Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP)  
M<sup>me</sup> Linda Bédard, ministère des ressources naturelles, Fort-Coulonge  
M. Tim West, Gestionnaire des programmes des collectivités, Programme Collectivités Durables, Ressources naturelles Canada  
M<sup>me</sup> Tina Michaud, Directrice du Comité sur l'employabilité et le développement économique communautaire (CEDEC Outaouais)  
M. Jean-Pierre Ledoux, directeur général, Centre local de développement (CLD) du Pontiac  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Vaz, Directrice générale, Corporation de développement communautaire de Pontiac  
M. Raymond Saumure, docteur en biologie